

AVIS N° 216 - 2017 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

BOA SN

Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de la société Bank Of Africa Sénégal (BOA Sénégal), à raison de dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée, à la clôture de la séance de bourse du vendredi 27 octobre 2017, est de **3 050 FCFA**.

La prochaine cotation du titre BOA SN (symbole: BOAS) s'effectuera selon les modalités ci-après :

- cours de référence : 3 050 FCFA ;
- écarts maximaux du cours : [2 825 FCFA ; 3 275 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action BOA SN, en attente dans le système de cotation à la publication du présent avis, seront annulés. **Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.**

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 27 octobre 2017

Pour le Directeur Général,
Le Directeur du Département des
Operations et des Systèmes
d'Information, Chargé de l'Interim


Abdelkader N'DIAYE

